



REPUBLIC OF NAMIBIA



Forum sous-régional de l'UNESCO sur l'intelligence artificielle en Afrique australe

Windhoek, Namibie

7-9 septembre 2022

« Intelligence artificielle : Vers une utilisation éthique et au service du développement durable »

NOTE CONCEPTUELLE

I. Contexte

L'intelligence artificielle (IA) entraîne une transformation rapide du monde et bouleverse l'avenir de l'humanité ; d'où les questions d'une extrême complexité qui se posent à la confluence des considérations et des intérêts économiques, techniques, éthiques, politiques et juridiques. Il est indéniable que les avancées technologiques rapides de l'IA, ainsi que les progrès des nouvelles technologies convergentes et émergentes, telles que la nanotechnologie, les biotechnologies modernes et les technologies de l'information, constituent les principaux moteurs de ce qui est appelé la quatrième révolution industrielle (l'industrie 4.0). Cependant, ces technologies brouillent les frontières classiques entre les mondes physique, numérique et biologique, ce qui entraîne des répercussions dans toutes les disciplines, les économies, et les secteurs industriels et va jusqu'à mettre en cause l'idée même que nous nous faisons de la nature humaine.

Dans ce contexte de progrès technologiques rapides, beaucoup de pays mettent tout en œuvre pour tirer pleinement parti des innovations technologiques rendues possibles par l'IA. Plus précisément, ils cherchent à mettre à profit l'IA et les autres innovations pour poursuivre leurs objectifs de développement national. Certains pays risquent néanmoins de se retrouver à la traîne ou, pire, d'être marginalisés et pénalisés par un système de gestion et de gouvernance des mégadonnées (big data) qui les concerne mais dont ils ne sont que les consommateurs, sans avoir leur mot à dire, et sans pouvoir exercer une quelconque influence. En d'autres termes, la question essentielle qui se posera au cours des prochaines décennies est la suivante : *Si les technologies de l'IA sont mises au service du développement durable, quels fondements éthiques et basés sur les droits de l'homme faudra-t-il adopter au préalable ?*

Consciente du rôle essentiel que l'IA peut être amenée à jouer dans le développement en Afrique et de son impact sur ses propres domaines de compétence, l'UNESCO a organisé, en décembre 2018 à Benguerir (Maroc), le tout premier Forum de l'UNESCO sur l'intelligence artificielle en Afrique. Ce Forum a permis d'aborder les questions et les défis que pose le développement de l'IA en Afrique, notamment sur les plans de l'équité et de l'éthique, et d'encourager la coopération interafricaine dans le domaine de l'IA. La Déclaration finale de Benguerir, adoptée à l'issue du Forum, préconise notamment d'intégrer l'IA aux politiques et aux stratégies de développement nationales dans le respect des cultures, des valeurs et des systèmes de connaissances africains. Le Forum prône par ailleurs l'organisation en Afrique de forums sous régionaux afin de favoriser les échanges et de promouvoir l'élaboration de cadres stratégiques et de plans d'action adaptés à des contextes sous régionaux et nationaux spécifiques, et ce dans le but de définir une stratégie de l'IA pour l'Afrique.

L'UNESCO continue depuis lors à offrir une plate-forme essentielle de débat sur l'IA à l'échelle du monde et du continent. Elle a notamment organisé des manifestations phares sur l'IA, telles que la conférence mondiale intitulée *Les principes de l'intelligence artificielle : vers une approche humaniste* (mars 2019) ; *le Forum de l'UNESCO sur l'IA et l'éducation* (2019, 2020, 2021), ou encore *le Forum des ministres africains des TIC* (novembre 2021).

En novembre 2021, lors de la 41^e session de la Conférence générale de l'UNESCO, les États membres ont adopté à l'unanimité la toute première [Recommandation mondiale sur l'éthique de l'intelligence artificielle](#). Fruit d'une

consultation multipartite qui s'est étalée sur deux ans, ce premier instrument normatif mondial constitue un cadre intégré indispensable afin que les systèmes d'IA œuvrent pour le bien de l'humanité dans les divers « domaines d'action politique » au sein desquels les individus, les États et les sociétés peuvent apporter une contribution utile aux politiques de lutte contre la discrimination et le racisme, à la protection de l'environnement, à l'éducation et à l'apprentissage, au marché du travail de demain, à la qualité des systèmes de santé publique, à l'accès à l'information, à la lutte contre les fausses informations et la désinformation et à la promotion de la diversité culturelle et de l'égalité des genres.

L'évaluation des besoins en intelligence artificielle en Afrique a été réalisée par l'UNESCO en 2020 dans le but de cerner les priorités politiques et les besoins en capacités des pays africains. Selon les pays participants, il est indispensable d'améliorer la gouvernance de l'IA en renforçant les cadres juridiques et réglementaires, de développer les capacités de gouvernance de l'IA et de redoubler d'efforts en faveur de l'éducation, de la recherche et de la formation dans le domaine de l'IA. L'enquête révèle également un grave déficit de ressources humaines dans les pays africains en ce qui concerne les implications éthiques de l'IA. Elle indique que, bien que présentant une grande diversité, les priorités des pays africains en matière d'IA offrent des possibilités de coopération. En 2021, les résultats clés de *l'enquête* ont fait écho à la Recommandation mondiale de l'UNESCO sur l'éthique de l'intelligence artificielle, dont les principes directeurs ont pour objet de combler les principales lacunes mises en évidence par cette évaluation des besoins.

Comme pour toutes les régions du monde, il est essentiel que les parties prenantes en Afrique s'appuient sur ces premières étapes fondamentales vers une approche consensuelle de l'IA à l'échelle mondiale pour approfondir les débats régionaux et nationaux sur ce thème, y compris dans le cadre d'une démarche prospective. L'efficacité d'une telle approche se vérifiera par l'adoption effective de choix politiques pertinents et fondés sur des débats éclairés et réfléchis.

II. Présentation générale du Forum

C'est dans ce contexte que l'UNESCO, en collaboration avec le gouvernement de la République de Namibie, et sous la responsabilité du Ministère namibien de l'éducation supérieure, de la technologie et de l'innovation, organisera le **Forum sous régional de l'UNESCO sur l'intelligence artificielle en Afrique australe**, qui se tiendra à **Windhoek du 7 au 9 septembre 2022**. Placé sous le thème « **Intelligence artificielle : Vers une utilisation et au service du développement durable** », il réunira les neuf pays de la sous région de l'Afrique australe définie par l'UNESCO¹. Le Forum offrira une occasion pour analyser les tendances, les avantages et les risques inhérents à l'Afrique australe dans le contexte du Protocole de la SADC sur la science, la technologie et l'innovation (2008), des objectifs de développement durable (ODD) et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Les membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) qui ne font pas partie de l'Afrique australe² pourront également participer au Forum à titre d'observateurs.

Le Forum offrira aux États membres d'Afrique australe une occasion privilégiée de réfléchir aux moyens de tirer parti des synergies et d'élaborer un programme commun de développement et d'utilisation de l'IA en Afrique australe au service du bien commun, en s'appuyant sur des bases éthiques et fondées sur les droits de l'homme claires et solides, en ce qui concerne notamment le rôle de la science ouverte et de l'ingénierie dans la quatrième révolution industrielle. Étant donné les risques auxquels est exposé le continent – exploitation et exploration des données, manque de compréhension et de sensibilisation du public devant ces menaces, capacités insuffisantes pour peser sur le développement technique et les cadres juridiques internationaux – le Forum accordera une attention particulière aux effets sociaux, culturels, économiques, et éthiques de l'IA dans la sous-région, conformément à la Recommandation mondiale de l'UNESCO sur l'éthique de l'intelligence artificielle adoptée en 2021. Ce faisant, les experts, les responsables politiques et les partenaires financiers proposeront une position commune sur les avantages, les possibilités et les risques que présentent les technologies de l'IA en Afrique australe du point de vue de l'inclusion, de l'égalité, de l'appropriation et de la durabilité.

Le Forum sous-régional de l'UNESCO sur l'intelligence artificielle en Afrique australe survient à point nommé pour le pays hôte, la Namibie. En effet, S. E. M. Hage Geingob, Président de la Namibie, a établi une Équipe spéciale présidentielle sur la quatrième révolution industrielle, en la chargeant de réaliser un rapport destiné à évaluer l'état de préparation du pays pour tirer parti de la quatrième révolution industrielle. Le fait que la Conférence nationale namibienne sur l'IA, organisée dans le cadre de l'Équipe spéciale présidentielle sur la quatrième révolution industrielle, coïncide avec le Forum sous-régional de l'UNESCO sur l'intelligence artificielle en Afrique australe ne manquera pas d'enrichir les débats nationaux, qui pourront ainsi s'appuyer sur les contributions techniques provenant des discussions sous régionales, et donnera un nouvel élan à la dynamique nationale visant à renforcer la mise en œuvre des objectifs poursuivis.

1 Afrique du Sud, Botswana, Eswatini, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Zambie et Zimbabwe.

2 Angola, Comores, République démocratique du Congo, Madagascar, Maurice, Seychelles et République-Unie de Tanzanie.

Pour l'UNESCO, par ailleurs, ce Forum se tiendra dans le contexte de l'adoption unanime de la Stratégie opérationnelle de l'UNESCO pour la priorité Afrique (2022-2029) par les États membres, à la 41^e session de la Conférence générale (novembre 2021). La Stratégie comprend notamment un programme phare spécifique intitulé « *Mettre les technologies nouvelles et émergentes au service du développement durable en Afrique, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la Recommandation sur l'éthique de l'intelligence artificielle* ».

Le Forum contribuera en outre à transposer les débats internationaux et continentaux sur l'IA aux niveaux régional et national, en encourageant les pays participants de la région à lancer un débat national pour promouvoir une approche structurée du développement et de l'utilisation de l'IA, tout en veillant à ce que les politiques de gouvernance de l'IA soient adaptées au contexte. Le Forum constitue également une excellente initiative de renforcement des capacités et de sensibilisation aux dernières tendances du développement, de la recherche et de la gouvernance dans le domaine de l'IA. Il permettra aux pays participants de se familiariser avec les outils élaborés par l'UNESCO pour évaluer l'état de préparation à l'IA sur le plan éthique et l'impact éthique de l'IA, ainsi qu'avec les cadres de compétences utilisés à des fins de renforcement des capacités. Munis de ces outils, les États membres pourront s'engager sur la voie de l'élaboration de politiques pertinentes et du renforcement des capacités. Le Forum s'interrogera également sur la contribution des gouvernements à un dialogue multipartite constructif engagé avec l'ensemble des partenaires nationaux, régionaux et internationaux, y compris avec le secteur privé, et se penchera sur l'intégration de l'IA dans les politiques et les stratégies de développement national afin de favoriser l'émergence des économies africaines dans le respect des cultures, des valeurs et des systèmes de connaissances africains.

D'éminents universitaires, experts et chefs d'entreprise du secteur de l'IA de la sous région et du monde entier seront invités à participer à ce Forum, qui offrira ainsi une excellente occasion de constituer des réseaux de coopération indispensables dans le domaine de l'IA, et ce dans l'intérêt de la région.

III. Buts et objectifs

Le Forum vise à offrir une plate-forme aux États membres, aux organisations internationales, à la société civile, aux universitaires, au secteur de l'IA et aux autres parties prenantes afin de :

- i. mettre en place une plate-forme multipartite dans le but d'examiner les différents aspects des applications de l'IA, les défis qu'elle pose et les possibilités qu'elle offre, et de partager les bonnes pratiques en Afrique australe en cherchant à renforcer la coopération et le partenariat pour promouvoir une utilisation éthique, équitable, inclusive et transparente de l'IA ;
- ii. mieux cerner l'extrême complexité de l'utilisation de l'IA en Afrique australe dans les domaines clés que sont la gouvernance des données, la protection des libertés fondamentales, l'éducation, la science et l'ingénierie, le changement climatique, les médias et les industries culturelles ;
- iii. réfléchir à la mise en œuvre effective en Afrique australe de la Recommandation mondiale sur l'éthique de l'intelligence artificielle adoptée par l'UNESCO, en déterminant quels sont les choix politiques et stratégiques à effectuer en matière d'IA pour garantir l'égalité, la justice et la liberté pour tous ;
- iv. chercher des solutions pour renforcer les capacités scientifiques à tous les niveaux du système éducatif, afin de remédier à l'absence de masse critique de spécialistes de l'IA en Afrique australe ;
- v. réfléchir à l'élaboration d'une approche rationalisée des politiques, des stratégies et des initiatives de renforcement des capacités dans le domaine de l'IA qui soit propre à la sous région de l'Afrique australe ;
- vi. formuler des recommandations concrètes en vue de l'élaboration d'un plan d'action global pour le développement de l'IA en Afrique australe dans le but de tirer pleinement parti de l'IA dans la poursuite des ODD et de l'Agenda 2063.

IV. Résultats escomptés

La Déclaration finale, adoptée lors de la session ministérielle, comprendra des recommandations réalistes sur le développement de l'IA et son utilisation éthique en Afrique australe. Les résultats du Forum seront par ailleurs soumis à l'attention des réunions ministérielles pertinentes de la SADC, en vue de décisions ultérieures. Ce processus constituera une contribution à la mise en œuvre du Protocole de la SADC sur la science, la technologie et l'innovation (2008), et du Plan indicatif régional de développement stratégique de la SADC (RISDP, 2020-2030) qui vise à renforcer "les capacités et capacités technologiques régionales à travers la science, la technologie et l'innovation".

Les prototypes des outils d'évaluation de l'état de préparation et d'étude d'impact, actuellement en cours d'élaboration par l'UNESCO à l'appui de la mise en œuvre de la Recommandation de 2021, seront renforcés grâce aux contributions techniques et aux suggestions des États membres et des experts ; un rapport de synthèse sur les réalisations et les résultats du Forum fera par ailleurs l'objet d'une publication.

Le Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique australe, situé à Harare (Zimbabwe) aidera les États membres d'Afrique australe à mettre en œuvre les recommandations applicables qui auront été approuvées à l'issue du Forum, en particulier en ce qui concerne la promotion de l'IA dans les domaines de compétence de l'UNESCO et la mise en œuvre de la Recommandation de l'UNESCO sur l'éthique de l'intelligence artificielle. Cette collaboration s'inscrit dans le cadre du Programme d'action conjoint entre la SADC et l'UNESCO pour l'Afrique australe pour 2022-2025.

V. Thèmes et sous-thèmes

Placé sous le thème « **Intelligence artificielle : Vers une utilisation éthique et au service du développement durable** », le Forum a pour but, pendant trois jours, de favoriser les débats prospectifs, le partage des connaissances, la planification stratégique sectorielle, la constitution de réseaux et l'établissement de partenariats, en accordant la plus grande attention à l'Afrique australe. Les discours liminaires, les consultations techniques et les rencontres ministérielles qui auront lieu pendant le Forum seront consacrés aux thématiques suivantes :

Le paysage de l'IA en Afrique australe :

- **Planter le décor – État du développement et de l'utilisation de l'IA en Afrique australe :** Bien que les technologies nouvelles et émergentes telles que l'IA n'aient pas été pleinement démocratisées, l'impact qu'elles produisent déjà sur notre vie quotidienne est appelé à se poursuivre. Cette session fournira une cartographie du développement et de l'utilisation de l'IA en Afrique australe en s'appuyant sur des exemples concrets provenant des start ups de la sous région ; elle soulignera les risques et défis potentiels en cas d'absence de cadres législatifs et de gouvernance adéquats ; et enfin, elle identifiera les principales parties prenantes et ouvrira la voie à d'autres discussions dans le cadre du Forum. Elle offrira en outre une occasion privilégiée d'échanges de connaissances avec les start-ups innovantes qui mettent l'IA au service du développement durable, tout en examinant comment les différents pays peuvent analyser et anticiper les menaces ou les risques qui pèseraient sur leur population.

Gouvernance et établissement des normes de l'IA :

- **Élaboration de politiques en matière d'IA – Les besoins, les processus, et les contenus :** L'IA et sa capacité à promouvoir l'innovation et le développement ont incité de nombreux pays à se doter de stratégies dans ce domaine afin de tirer parti des avantages de l'IA au niveau national. Cette session constituera une plateforme d'échange d'expériences et de bonnes pratiques en matière d'élaboration des politiques en Afrique australe. Elle viendra également enrichir les consultations conduites à l'échelle de l'Union africaine (UA) par le Groupe de travail de l'UA sur l'IA en vue d'une stratégie continentale de l'UA sur l'IA. Elle s'appuie sur le rapport UNESCO « Évaluation des besoins en intelligence artificielle en Afrique », les travaux sur le développement multipartite de l'IA et le plan directeur Smart Africa pour l'IA en Afrique.
- **Mise en œuvre des cadres normatifs internationaux de l'UNESCO sur l'éthique de l'IA – Exploration des applications possibles dans les pays de la SADC :** Sur la base des pratiques et politiques existantes dans les pays d'Afrique australe, cette session examinera comment l'éthique devrait informer les cadres normatifs et réglementaires, ainsi que les institutions que les États membres mettront en place pour assurer une utilisation éthique de l'IA. Étant donné que les systèmes d'IA automatisés seront amenés à prendre des décisions en s'appuyant sur les mégadonnées, ceci soulève des questions d'ordre éthique et moral majeures en matière de droit au respect de la vie privée, de surveillance et de décision humaines, de responsabilité et redevabilité, etc. qui sont quelques principes adoptés dans la Recommandation de l'UNESCO sur l'éthique de l'intelligence artificielle (2021). Cette session se demandera comment les pays de la SADC pourront embrasser la 4^{ème} Révolution industrielle, tout en garantissant la dignité humaine, les libertés fondamentales, et l'autonomie de la personne.
- A l'occasion d'un **événement spécial** en marge du Forum, intitulé « **Évaluations de l'état de préparation et de l'impact éthique - Renforcer les capacités nationales en Afrique pour exploiter la puissance de l'IA** », l'UNESCO présentera des instruments destinés à soutenir les États dans la mise en œuvre de la Recommandation de l'UNESCO sur l'éthique de l'intelligence artificielle de 2021. L'attention sera portée sur

les modalités concrètes permettant aux Etats de passer des normes et des principes éthiques aux politiques publiques, en renforçant leurs institutions, leurs lois, et leurs systèmes de redevabilité afin de bénéficier des technologies de l'IA, tout en abordant les risques éthiques associés. Le prototype des instruments de l'UNESCO pour une Evaluation d'impact et d'état de préparation des Etats sera examiné avec les décideurs politiques des pays de la SADC, avec une attention particulière sur les modalités de mise en œuvre concrète de principes de la Recommandation de 2021, pour la protection de la dignité humaine, de l'égalité, et de la non-discrimination.

Renforcement des capacités en vue du développement et de l'utilisation de l'IA :

- **L'IA et l'éducation aux STIM, la recherche scientifique et le développement des compétences :** Dans le domaine de l'éducation, les approches et les systèmes doivent être améliorés et adaptés aux nouvelles réalités créées par l'IA. La pandémie de COVID 19 a montré qu'il était indispensable d'intégrer la technologie à l'éducation et de renforcer les capacités des enseignants et des éducateurs. Il est donc nécessaire de promouvoir le développement des compétences, y compris sur le plan pédagogique, ainsi que l'élaboration de programmes d'enseignement dans le domaine de l'IA. La session examinera les approches utilisées actuellement et recommandées en vue de la formation d'une masse critique d'experts de l'IA en Afrique australe.
- **Renforcement des capacités des fonctionnaires :** Les défis de la gouvernance à l'ère du numérique imposent aux fonctionnaires, aux ministères responsables des TIC et aux autorités de l'État chargés du numérique d'acquérir de nouvelles compétences et aptitudes. De la conception de politiques publiques inclusives à l'amélioration de la qualité des services publics, les nouvelles technologies, telles que l'IA, peuvent être mises à profit dans l'intérêt des individus, de la paix, de la prospérité et de la planète, à condition que la fonction publique mette en place un environnement propice. La session présentera le référentiel de compétences en matière d'IA et de transformation numérique de l'UNESCO, qui pourra être ajusté afin de répondre aux besoins en renforcement des capacités des pays d'Afrique australe.
- **L'IA, la gestion de l'environnement et la réduction des risques de catastrophe en Afrique australe :** L'Afrique australe est confrontée à des risques élevés en raison du changement climatique. La région est d'ores et déjà très exposée aux effets du réchauffement périodique du Pacifique, ou El Niño-oscillation australe (ENSO), et de l'épisode froid d'ENSO, ou La Niña, provoquant soit des sécheresses soit des inondations graves dans la région. Cette région est aussi très dépendante des ressources naturelles qui sont essentielles aux secteurs miniers et touristiques. L'IA peut jouer un rôle clé en facilitant la gestion de l'environnement et la réduction des risques de catastrophe dans la région. La session présentera des exemples concrets en matière de bonnes pratiques d'utilisation de l'IA dans ces domaines cruciaux.

Les principes d'inclusion et d'égalité dans le développement et l'utilisation de l'IA :

- **Égalité des genres et développement et utilisation de l'IA :** L'un des domaines politiques clés de la Recommandation de l'UNESCO sur l'éthique de l'IA concerne l'exploitation du potentiel des technologies numériques et de l'intelligence artificielle pour contribuer à la réalisation de l'égalité des genres. Les États membres sont invités à « *faire en sorte qu'il soit tiré parti du potentiel des systèmes d'IA en faveur de la réalisation de l'égalité des genres. Ils devraient s'assurer que ces technologies n'accroissent pas les inégalités entre les genres déjà marquées qui existent dans plusieurs domaines du monde analogique, mais, au contraire, qu'elles les éliminent. Ces inégalités concernent notamment les inégalités salariales entre hommes et femmes ; la représentation inégale dans certaines professions et activités ; la faible représentation aux postes de direction, aux conseils d'administration ou dans les équipes de recherche du domaine de l'IA ; les disparités dans l'accès à l'éducation ; les inégalités en matière d'accessibilité, d'adoption, d'utilisation et de coût abordable du numérique et de l'IA ; et la répartition inégale du travail non rémunéré et des responsabilités en matière de soins dans nos sociétés* ». Cette session mettra en lumière le contexte des femmes dans l'IA en Afrique australe et discutera des stratégies visant à renforcer les contributions des femmes à l'IA et à éliminer les préjugés sexistes dans les systèmes d'IA.
- **Les jeunes et l'IA :** La population actuelle de l'Afrique de 1,2 milliard d'habitants devrait doubler pour atteindre 2,4 milliards, soit près d'un tiers de la population mondiale d'ici 2050 selon les prévisions de l'ONU. Cette croissance démographique rapide signifie que plus de 60 % de la population africaine a moins de 35 ans, ce qui fait de la main-d'œuvre africaine l'une des plus jeunes au monde. L'IA, si elle est correctement exploitée, offre des opportunités pour l'éducation, la formation et l'employabilité de la jeunesse africaine,

transformant, espérons-le, le dividende démographique en une opportunité. Le rôle important de l'entrepreneuriat, dans et à travers l'IA, sera souligné. Mais si elles ne sont pas correctement réglementées et bien comprises, les technologies de l'IA peuvent également renforcer la dépendance des jeunes aux TIC et compromettre leur liberté, avec des risques cognitifs, sociaux et mentaux, notamment pour les plus jeunes. Cette session se concentrera sur les opportunités offertes par l'IA pour autonomiser les jeunes dans tous les contextes (formels, non formels, informels) en Afrique australe, et le type de transition nécessaire pour garantir un travail décent pour tous. Il débattera également les dernières preuves scientifiques sur la façon dont l'IA a également le potentiel de mettre en danger les jeunes et les sociétés si elle nourrit la dépendance et l'isolement.

Partenariats stratégiques pour l'IA en Afrique australe :

- **Des partenariats pour un environnement favorable à l'IA :** Bien qu'elles puissent favoriser la réalisation des objectifs de développement national, les technologies de l'IA, du fait de leur complexité, exigent des compétences spécifiques pour pouvoir être exploitées de façon optimale et monter en puissance. Il convient donc d'établir des partenariats multipartites pour mettre en place les conditions qui permettront à l'IA de soutenir le développement. Une session ministérielle dédiée discutera de la nécessité d'établir des partenariats stratégiques multipartites pour promouvoir l'IA. Cette session accordera une attention toute particulière au rôle essentiel des Organisations régionales et continentales telles que l'Union africaine ou la SADC, du secteur privé et de la société civile. Ces délibérations alimenteront la mise en œuvre du Programme d'action conjoint entre la SADC et l'UNESCO pour l'Afrique australe pour 2022-2025.

Des manifestations et des formations pratiques sur l'IA et la robotique seront également proposées aux étudiants et aux jeunes afin de les familiariser avec ces technologies innovantes. Des expositions ouvertes au public seront organisées à proximité du site principal du Forum par des étudiants, le secteur privé et les partenaires.

VI. Organisation du Forum

Le Forum se déroulera de façon hybride (en présentiel et en ligne) et s'articulera autour de trois grands moments :

- **Les sessions techniques (1^{re} et 2^e journées) :** Les sessions techniques réuniront des spécialistes de l'IA de haut niveau des différents pays d'Afrique australe et au-delà, afin d'examiner l'état du développement et de l'utilisation de l'IA en Afrique australe. Les panels de discussions traiteront des thèmes touchant au développement de l'IA en Afrique australe du point de vue des droits de l'homme afin que les technologies de l'IA soient utilisées dans des conditions d'égalité, d'éthique et d'inclusion. Chacune des sessions thématiques conviendra d'un ensemble de recommandations applicables aux pays de la région afin de pallier le manque de capacités et les lacunes institutionnelles dans le domaine de l'IA. Les délibérations informeront le contenu de la Déclaration finale qui sera soumise à l'approbation de la séance ministérielle.
- **La Table ronde ministérielle 1 sur les visions et les recommandations (3^e journée en matinée) :** La première table ronde ministérielle réunira les ministres chargés des TIC ou du numérique en Afrique australe lors d'un débat qui s'appuiera sur la séance technique afin d'ouvrir la voie à un engagement politique de haut niveau en faveur des principales recommandations qui guideront les États membres d'Afrique australe dans l'élaboration des normes et le renforcement des institutions, et des capacités propices à une utilisation durable de l'IA axée sur le développement. À l'issue de la session une Déclaration officielle ainsi que des recommandations applicables seront adoptées, dont la mise en œuvre bénéficiera de l'appui du Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO en Afrique australe après leur présentation aux réunions ministérielles pertinentes de la SADC pour décision.
- **La Table ronde ministérielle 2 sur les partenariats (3^e journée après-midi) :** Cette seconde session de la table ronde ministérielle se focalisera sur la nécessité de développer des partenariats stratégiques multipartites en matière d'IA, avec une attention particulière portée sur le rôle des Organisations régionales et continentales, du secteur privé et de la société civile. Elle permettra aux Ministres des TIC et des technologies digitales, ou des sciences, technologies et innovation des pays d'Afrique australe de dialoguer avec les institutions de la région et au-delà qui, animées par des considérations stratégiques, souhaitent investir des ressources et des compétences afin d'éclairer les discussions politiques sur l'avenir des technologies de l'IA et sur les facteurs favorables à la croissance et au développement durables de l'IA. Ces délibérations alimenteront la mise en œuvre du Programme d'action conjoint entre la SADC et l'UNESCO pour l'Afrique australe pour 2022-2025.

VII. Participants ciblés

Le Forum attend environ 400 participants³ en présentiel, dont des ministres et des experts techniques de haut niveau issus des États membres participants et des représentants du secrétariat de la SADC, de l'UA, d'institutions des Nations Unies, d'autres organisations internationales et d'organisations non gouvernementales, ainsi que des leaders du secteur de l'IA, des experts universitaires, des décideurs politiques et d'autres parties prenantes.

VIII. Langues de travail

Les séances, plénières et en petits groupes, bénéficieront de services d'interprétation en anglais, en français et en portugais.

3 Le nombre de participants en présentiel sera fonction de la situation de la COVID-19.



